

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

*L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept décembre à 09 heures 30, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 09 décembre 2022, se sont réunis au siège de la Communauté de Communes, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER, Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 36

#### PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1<sup>er</sup> Vice-Président, Sylvie DE GAETANO, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente, François PEDRONO 4<sup>ème</sup> Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6<sup>ème</sup> Vice-Président, Jacques MARIE 7<sup>ème</sup> Vice-Président, Yves LEMONNIER 8<sup>ème</sup> Vice-Président, Didier PAPELOUX, Rebecca BABILOTTE, Delphine PANDO, Patrice BRIERE, Michel THOMASSON, Claude BENOIST, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Hervé VAN COLEN, David MULLER, Fabienne LOUIS, Patrice ROBERT, Dominique VAUTIER, Miriam GUERARD, Ihsane ROUX, Véronique BOURNE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT,

#### ABSENTS :

Emmanuel LAUSSINOTTE, Thierry GRANTURCO, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, Chhun-Na LENGART, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

#### ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Didier QUENOUILLE pouvoir à Sylvie DE GAETANO, David REVERT, pouvoir à Delphine PANDO, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON, Régine CURZYDLO 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Yves LEMONNIER, Françoise LEFRANC 11<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Jacques MARIE, Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente, pouvoir à Philippe AUGIER, Patricia NOGUET, pouvoir à Fabienne LOUIS, Philippe LANGLOIS 9<sup>ème</sup> Vice-Président, pouvoir à Michel MARESCOT, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE, pouvoir à Ihsane ROUX, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Véronique BOURNE Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO,

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

-ooOoo-

#### **DELIBERATION N°D159\_171222**

**MODIFICATION DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE SUITE A UNE  
DEMISSION - NOUVEAU DELEGUE DE LA COMMUNE DE TOUQUES -  
DESIGNATION DE REPRESENTANTS COMMUNAUTAIRES AU SEIN DES  
STRUCTURES EXTERIEURES**

Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Le Président : « Monsieur Jean-Claude GAUDE, démissionnaire, représentait, en tant que suppléant, la Communauté de Communes au sein des structures extérieures suivantes :

- Charte de développement local avec la CCI du Pays d'Auge « Promotion des zones économiques »
- ScoT Nord Pays d'Auge
- Syndicat mixte du Bassin-versant de la Touques

Le Conseil est invité à bien vouloir désigner de nouveaux représentants, en remplacement de Monsieur Jean-Claude GAUDÉ.

*En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Locales, « le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant expressément ce mode de scrutin » .*

Il est proposé pour représenter Coeur Côte Fleurie au sein :

- de la Charte de développement local avec la CCI du Pays d'Auge « Promotion des zones économiques » : Monsieur Patrice ROBERT (suppléant)
- du ScoT Nord Pays d'Auge : Monsieur Patrice ROBERT (suppléant)
- du Syndicat mixte du Bassin-versant de la Touques : Monsieur Dominique VAUTIER (suppléant)

Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder, au scrutin public, aux désignations des représentants dans les trois organismes précités.

Le Conseil est invité à en délibérer

*Le Conseil Communautaire  
Après en avoir délibéré  
Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

**DÉSIGNE**, - en remplacement de Monsieur Jean-Claude GAUDÉ - afin de représenter la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie, en tant que suppléant, au sein des trois organismes suivants :

- Charte de développement local avec la CCI du Pays d'Auge « Promotion des zones économiques » : Monsieur Patrice ROBERT ;

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**  
12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



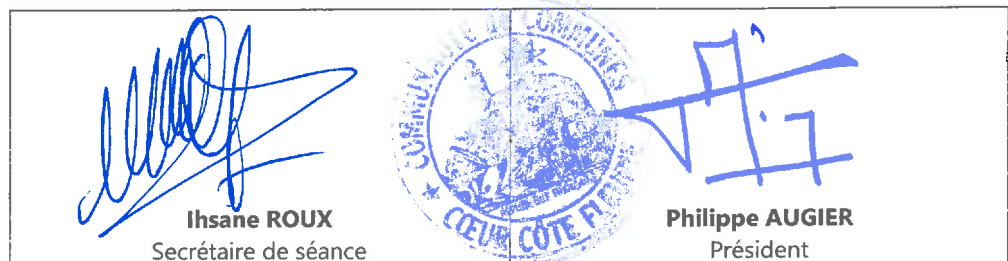
- ScoT Nord Pays d'Auge : Monsieur Patrice ROBERT
- Syndicat Mixte du Bassin-Versant de la Touques : Monsieur Dominique VAUTIER

**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



**Communauté  
de Communes  
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

[coeurcotefleurie.org](http://coeurcotefleurie.org)



Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult  
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville  
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville